

Image not found or type unknown



Cegradation par mineur presence parents tribunal

Par **francesca12**, le **20/06/2010 à 20:37**

Bonjour,rnrnMon fils mineur a dégradé une voiture . Il est convoqué devant le procureur de la république. Son père et moi sommes mariés. Est-ce que les deux parents sont obligés de l'accompagner ou un seul suffit?rnrnMerci de votre réponse

Par **chris_idv**, le **21/06/2010 à 15:21**

Bonjour,rnrnUn seul parent suffit à condition que ce parent dispose de l'autorité parentale (conjointe, totale ou partagée).rnrnCordialement,